

convient de noter que selon la définition de la «famille économique», les personnes non apparentées faisant partie d'un même ménage sont dénombrées comme personnes seules, alors que dans l'enquête sur les dépenses il est possible que deux ou plusieurs personnes non apparentées constituent une famille ou unité de dépense.

Régimes de dépense des familles

7.8.2

Outre la comparaison des tendances, il est utile de classer les régimes de dépense des familles en fonction de certaines variables connexes telles que le revenu des familles, la taille des familles et l'âge du chef de famille, afin de déterminer l'influence et les effets de ces divers facteurs sur les habitudes de dépense des familles. Cette section présente une brève comparaison des tendances concernant les régimes de dépense pour 1969-76 et une classification des dépenses des familles en 1976 par quintile de revenu, le revenu étant le facteur qui exerce la plus forte influence sur la plupart des postes de dépense des familles.

Tendances concernant les dépenses, 1969-76. Si d'une part le revenu moyen des familles enquêtées de deux personnes ou plus dans les huit villes a grimpé de \$10,560 en 1969 à \$20,772 en 1976, le tableau 7.37 indique d'autre part qu'il ne s'est produit que quelques mouvements importants du régime global de dépense de ces familles au cours de cette période. Le pourcentage des impôts sur le revenu par rapport aux dépenses totales est passé de 15.6% en 1969 à 19.1% en 1976, et la proportion des frais divers de 1.4% à 2.2% (particulièrement dans des catégories telles que les billets de loterie et les intérêts sur la dette à la consommation). Les catégories dont la part des dépenses totales a diminué au cours des sept années comprenaient l'alimentation, qui est tombée de 17.5% en 1969 à 16.1% en 1976; les soins médicaux et de santé, de 3.2% à 2.0% (en raison des modifications apportées au champ d'application et au mode de financement des régimes d'assurance santé); et l'habillement, de 8.1% à 7.2%. Toutes les autres catégories de dépense importantes se situaient dans un écart de 0.5% par rapport aux proportions du budget familial qu'elles représentaient en 1969.

Régimes de dépense par quintile de revenu des familles, 1976. Le tableau 7.38 indique pour 1976 les régimes de dépense des familles enquêtées de deux personnes ou plus réparties par quintile de revenu (familles classées par ordre ascendant de la taille du revenu et divisées en cinq groupes égaux). Par exemple, le revenu net moyen avant les impôts de 20% de l'ensemble des familles comprenant le quintile le moins élevé était de \$7,906 comparativement à une moyenne de \$38,072 pour les 20% des familles constituant le quintile le plus élevé.

Comme il était à prévoir, les pourcentages des dépenses totales consacrés à des postes donnés du budget familial varient sensiblement dans les cinq quintiles de revenu. Les 20% des familles dans le groupe le moins élevé dépensaient en moyenne 45.9% pour l'alimentation et le logement seulement. La proportion tombait à 25.1% seulement pour les 20% des familles dans le groupe le plus élevé. On observe un écart marqué également pour ce qui est du montant des impôts personnels, qui représentait seulement 6.1% des dépenses totales des familles dans le quintile le moins élevé comparativement à 25.1% dans le plus élevé. En dépit du montant beaucoup plus important qu'elles consacraient aux dépenses fiscales, les familles des quintiles supérieurs étaient dans une meilleure situation financière, comme en témoigne la variation nette de l'actif et du passif pour 1976: celle-ci s'échelonnait entre une diminution moyenne de \$363 pour les familles du quintile le moins élevé et une augmentation de \$4,127 pour celles du quintile le plus élevé. Parmi les autres différences intéressantes concernant les caractéristiques des familles entre les catégories de revenu faible et élevé, présentées au tableau 7.38, on peut mentionner les pourcentages suivants: propriétaires de logement, de 35.4% des familles à 82.4%; et propriétaires d'automobile ou de camion, de 46.9% à 93.6%. Il y a lieu de noter que les catégories de revenu successives ne sont pas homogènes pour ce qui est de la taille des familles et du nombre des soutiens à temps plein; la taille moyenne des familles passait de 2.68 personnes dans la catégorie la moins élevée à 3.88 personnes dans la plus élevée, et le nombre des soutiens à temps plein, de 0.30 à 1.54 personne.